

■ Centre de santé infirmier : une page se tourne

L'aventure des soins infirmiers à domicile a commencé avec les Sœurs Diaconesses à la fin du XIX^e siècle. Lorsque les Sœurs Diaconesses se sont progressivement retirées, ce sont d'autres infirmières qui ont pris la relève dans des structures gérées par des paroisses protestantes auprès desquelles les Sœurs Diaconesses avaient été appelées : à Strasbourg, il s'agit notamment des paroisses Saint-Thomas, Saint-Guillaume et Neuhof, mais il y a également des centres en dehors de Strasbourg comme à Munster par exemple.

Évolution du Centre sur les vingt-cinq dernières années

Au début des années 2000

Les paroisses se sont tournées vers l'Établissement des Diaconesses pour reprendre la gestion (des structures strasbourgeoises) avec des infirmières et des infirmiers salariés. L'Établissement des Diaconesses a enrichi ce réseau avec la re-prise de centres à la Meinau et au Neuhof et la création de centres dans les quartiers des Deux-Rives et de la Cité de l'III.

De 2008 à 2018

Ce fonctionnement avec des petites équipes, installées dans les différents quartiers de Strasbourg, au plus près du domicile des patients, a connu son heure de gloire de 2008 à 2018.

À partir de 2019

Des difficultés économiques et d'organisation sont apparues. En effet, le modèle du centre de santé infirmier, avec des infirmiers salariés qui exercent le même métier et dans les mêmes conditions que les infirmiers libéraux mais sans comparaison possible

des revenus, n'était plus viable face à une montée en puissance des libéraux désormais au nombre de 450 dans la seule commune de Strasbourg.

De 2019 à 2022

Les Diaconesses de Strasbourg ont porté financièrement cette activité, persuadées de son utilité, notamment face aux épidémies de COVID. Pour couronner ces difficultés, les centres n'ont eu aucune reconnaissance de la part des autorités de tutelle malgré leur action évidente dans la prise en charge des épidémies de COVID et ont ainsi été exclus des dispositifs de prime COVID et surtout du Ségur de la Santé... Les Diaconesses ont donc décidé en juillet 2021 de compenser sur leurs propres fonds cette injustice.

Au-delà de ces difficultés économiques, le centre de santé unique regroupant à compter de l'été 2022 l'activité des cinq centres restants – situés à HautePierre, Centre-Ville, Meinau, Deux-Rives et Cité de l'III - a souffert d'un manque d'attractivité constant, d'un taux d'absentéisme pour maladie très élevé et enfin d'une fuite des infirmiers vers des postes mieux reconnus.

Une décision difficile mais nécessaire

Septembre 2022 à juillet 2023

Malgré les efforts consentis et l'embauche en septembre 2022 d'un nouveau responsable très engagé, la situation des centres est restée gravement déficitaire de telle sorte que les Diaconesses ont dû mettre un terme à celle-ci à compter du 30 juillet 2023.

Cette décision indispensable a néanmoins été très difficile à prendre s'agissant d'une activité historique et au cœur de la diaconie.

S'adapter et poursuivre en innovant

Mais les Diaconesses de Strasbourg ont toujours su, au cours de leur propre histoire, prendre les décisions même difficiles que leur imposaient les circonstances pour s'adapter et relever les défis de leur époque.

C'est donc dans la foi et avec un esprit résolument tourné vers l'avenir que l'Établissement continue de remplir sa mission de soin et d'éducation de tous, aujourd'hui dans les œuvres existantes et demain dans le cadre de nouveaux projets innovants et adaptés à notre temps.

Daniel SPECKEL
Secrétaire général